

DET'HAND

Le journal de l'AL Châteaulin Handball

Sommaire

P3 - Edito

P4 - De nouveaux volontaires

P5 - Gégé rime avec générosité

P6 - Des jeunes prometteurs

P8 - Bon à savoir

P10 - L'école d'arbitrage

P11 - Arbitrage'Quizz

P11 - En bref

Numéro 7
Automne
2008

DET'HAND

Amicale Laïque de Châteaulin
Handball
Hotel de ville
29150 Châteaulin

Directeur de la publication
Karine Corcuff

Imprimerie spéciale.
Publication gratuite.



En matière d'arbitrage, Flavien semble nous montrer la voie. Et c'est vrai que sans arbitre point de salut !

La saison dernière a failli nous être fatale sur ce poste ô ! combien important (notamment sur les JA : Jeunes Arbitres).

Nous avons donc décidé de mettre l'accent, dans ce dethand, sur notre action phare de cette saison que nous vous présentons page 10.

Les journalistes

Jean-Pierre Breton
Karine Corcuff
Thierry Goulard
Steven Kerdevez
Yves Kerdevez
Julien Nédélec
Fred Quinet
Michel Rogard
Merci à eux !



Annonce :

Des **survêtements** sont encore disponibles aux prix de 40 €adulte et 30 €enfant (Tailles XS, S, M et L), **ainsi que des tee-shirts** (médaille d'or JO) 5€

Une idée de cadeau pour Noël ... !
Contacter directement Jessica BRUCHES

Survêtement - couleur marine, floqué au nom du Club (broderie)

Tee-shirt tailles disponibles : enfant 12 ans, femme M et XL, homme M et XL

Devenez rédacteur !

Vous avez des choses à dire,
Des remarques à faire sur ce journal ... ou autre,
Vous souhaitez faire passer un message
Vous avez une petite annonce à publier
Vous n'avez rien à dire et vous voulez le faire savoir !

N'hésitez plus !

Envoyez-nous vos proses (pas besoin qu'elles soient longues) soit à un des journalistes listés en haut de cette page, ou encore, plus simple, à l'adresse mel suivante :

journal@alchateaulinhb.net



Agenda

Tartiflette - sam 20 décembre 2008 Salle des fêtes

La désormais incontournable Tariflette 2008 aura lieu le samedi 20 décembre à la salle des fêtes. Réservez votre soirée et révisez votre répertoire de chants.

Troc & puces - dim 08 mars 2009 Espace Coatigrach

Les places pour notre troc & puces seront encore une fois très demandées. Une nouvelle réussite en perspective ...

Loto - ven 24 avril 2009 Espace Coatigrach

Deuxième loto de la saison à 19h30 à l'espace Coatigrach.

Un renseignement ?

Vous cherchez un renseignement sur notre association : ayez le réflexe internet. Vous trouverez sur notre site tous les renseignements importants sur notre club, en particulier les coordonnées des différents responsables.



www.alchateaulinhb.net

” D’abord un projet de vie ... ”

Tout le monde le sait: faire fonctionner un club dans le sens d’une marche en avant n’est plus une chose aisée. Bien au contraire, dans le contexte social actuel, **les bénévoles se font de plus en plus rares.**

Pourtant, **ils sont indispensables** pour permettre aux associations de tourner et de remplir les différentes tâches de base.

Paradoxalement ces associations, notamment sportives, tentent de répondre au mieux aux besoins de **leurs adhérents, souvent de plus en plus nombreux et exigeants**, et s’interrogent donc sur leurs capacités à encadrer les activités proposées: accueil, gestion des groupes, entraînements, matchs, déplacements, arbitrage, logistique, communication, animation ... :

- tout en se souciant de la compétence et de la qualification de leurs encadrants,
- tout en recherchant continuellement une qualité d’intervention non évidente auprès des sujets ‘jeunes’, sachant que la priorité des priorités reste la gestion des individus et des groupes,
- tout en se préoccupant des moyens financiers,
- tout en répondant aux besoins parfois excessifs de leurs pratiquants

L’ordinaire peut être cependant plus acceptable pour les dirigeants et les cadres si les pratiquants adhèrent, au-delà du jeu et de la formation qui leur sont proposés, à la vie associative qui est la leur dans le club.

Au lieu d’en profiter, de la subir ou de la négliger, **ne pourraient-ils pas tout simplement s’ouvrir justement aux nécessités de leur pratique :**

- (verticalement) en s’associant plus ou moins ponctuellement aux tâches générales de gestion et de fonctionnement de leur club qui retombent presque toujours sur les mêmes,
- (horizontalement) en collaborant plus - parce que ‘prendre une licence’, c’est d’abord un engagement, et ensuite une responsabilité- aux besoins d’organisation de leur équipe, des séances d’entraînement et en s’impliquant plus dans leur préparation, leur formation, leurs présences, leurs conduites, leur motivation, leur participation au jeu, et dans les charges incombant justement à leur groupe.

Il suffit peut-être de se convaincre que tout club pour pouvoir jouer est soumis à des obligations, disons, collectives: sportives, arbitrales et techniques. Et, **plus le club a un niveau élevé, plus ses obligations sont importantes.** Toute infraction ou manquement est pénalisé et, dans ce cas, les premiers reproches viennent des joueurs eux-mêmes !

Ces principes semblent évidents à tous mais la réalité quotidienne est souvent tout autre : les responsables restent trop isolés dans l’exercice de leurs multiples fonctions et doivent faire face à une abondance d’activités dépendantes et complémentaires.

Au-delà d’une éventuelle charte qui pourrait réguler ces relations entre tous les partenaires actifs du sport, il s’agit avant tout de se convaincre d’une certaine idée (éthique) du sport. L’adhésion positive à un club passe donc avant tout par cette **conception de projet de vie associative dans les domaines relationnel, sportif et technique.**

Chacun peut donc apporter sa présence et son appui et contribuer à un meilleur fonctionnement par le partage des responsabilités car **tous, nous avons quelque part, des compétences ... associatives.** ■

YVES Kerdévez
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPORTIVE ET TECHNIQUE.

De nouveaux volontaires ...

Comme chaque année, l'assemblée générale a été l'occasion, pour plusieurs personnes, de rejoindre l'équipe dirigeante du club.

La saison dernière nous étions 21 au Conseil d'administration.

Suite à l'Assemblée Générale, c'est avec plaisir que nous avons intégré 3 nouvelles personnes : Corinne NEDELEC, Yves KERDEVEZ et Jean-Jacques TRELHU.

Tous les trois sont très investis dans le milieu associatif depuis de longues années, ils vont aujourd'hui apporter leur savoir faire à la section handball de l'Amicale Laïque de Châteaulin. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous avons compté 4 départs, Hervé LAHAIE, Joan MUSCAT, Gérard ROPARS et Sébastien SCOARNEC, pour diverses raisons. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour tout ce qu'ils ont pu apporter au sein du Bureau, car ils continuent toujours à s'investir dans le Club.

Les commissions ont été reconstituées pour une nouvelle saison, comme par exemple la Commission Arbitrage qui a été reprise par Jean-Jacques TRELHU avec le soutien de Stéphanie BROUILLET, à qui nous souhaitons également la bienvenue. Cette Commission a à coeur de voir naître une école d'arbitrage à Châteaulin, et surtout de sensibiliser tout le monde à l'arbitrage. Grand challenge qui ne se fera pas en un an. ■

Karine CORCUFF
Présidente de l'ALCHB



Corinne, Jean-Jacques et Yves, en compagnie de la Présidente.



La dream-team au complet.

Gégé rime avec générosité

Cette saison a vu le retrait d'un pilier de l'AL Châteaulin Handball. Gérard Rospars a décidé de prendre un peu de recul pour se consacrer à d'autres activités.

Arrivé en 1981 ou 1982 (j'ai la mémoire qui flanche, je ne me souviens plus très bien) Gérard a rapidement occupé le poste de trésorier sous la présidence de Jean Leclerc, qu'il remplace peu après à la tête du club et ce de 1985 à 1993.

Le club qui évoluait en départementale connaît la régionale en 1990. Boulémique au niveau de l'implication, Gérard s'occupe également des jeunes pousses du club et devient aussi un des rares arbitres officiant pour nos couleurs.

Ce n'est pas tout, Gérard est élu au Comité du Finistère en charge plus particulièrement des écoles de handball (**les rassemblements de Penvillers c'est lui !**)

Après huit ans de présidence, notre dévoué Gérard restera au poste de vice-président, siége qu'il occupait encore il y a quelques mois.

Le handball n'est pas le seul sport qui a fait vibrer Gérard, le football a aussi profité de sa disponibilité. **Le CFC** (club local) l'a élu au sein de son bureau durant de nombreuses années.

Et le cyclisme ? me direz-vous. Et oui le vélo aussi a eu les honneurs de son implication dans le monde sportif. **Le Comité de la Gare**, organisateur de courses cyclistes jeunes, l'a compté parmi ses membres.

Mais il n'y a donc que le sport qui trouve grâce à ses yeux ? me demanderez-vous.
A votre avis ? questionnerai-je à mon tour.

Présent à la toute première réunion des **Restos du Cœur** en 1993 à Châteaulin et fidèle à cette noble cause, Gérard souhaite aujourd'hui s'impliquer un peu plus auprès des plus démunis. C'est pourquoi en juin il a souhaité prendre un peu de recul avec le handball.

Ce lien long d'un quart de siècle qui l'unissait à l'ALCHB, tissé et renforcé année après année, n'est plus ... enfin presque, puisque sur le plan affectif, je suis prêt à parier mon survêtement et ma chemise qu'il existera encore longtemps. ■

Bonne route Gérard



Gérard a été fait, et c'est bien le moins, Président d'Honneur de notre club lors d'une petite cérémonie début octobre au gymnase Hervé Mao.

THIERRY NICOLAS
RESPONSABLE LOGISTIQUE ALCHB

Encore deux joueurs prometteurs

Yann Flao et Joris Mulot de l'équipe des -14 gars font, depuis un an, partie de l'équipe du comité du Finistère où ils côtoient les autres meilleurs joueurs du département.

Cette équipe est engagée dans une compétition nationale dont le premier tour officiel débute le 20 décembre prochain dans le département du Maine et Loire.

Ils affronteront à cette occasion les équipes de Seine Maritime, de Charente et du Maine et Loire.

Pour préparer cette compétition, ils se retrouvent régulièrement au cours de stages organisés pendant les vacances ou certains dimanches comme ce fut le cas le 7 décembre dernier à Plabennec.

Nous ne pouvons que leur souhaiter de faire aussi bien que leurs prédécesseurs. En effet, avant eux, Joris Riglet, Eric Lautrou et Guillaume le Cann, après ce passage dans l'équipe du Finistère, avaient intégré celle de la région Bretagne.

Bonne chance à eux et à leur équipe!

THIERRY GOULARD
RESPONSABLE TECHNIQUE



Projet Club 2009

A l'occasion du renouvellement des commissions faisant suite à l'Assemblée Générale, J-J. TRELHU et Yves KERDEVEZ sont venus grossir les rangs de la Commission Projet Club 2009. Qu'ils soient ainsi remerciés d'apporter leurs connaissances de l'environnement sportif.

En comptant parmi les acteurs du Projet les membres du bureau qui, de droit, ont vocation à participer aux commissions, **ainsi que toutes les personnes désireuses d'apporter leurs contributions pour améliorer le fonctionnement de notre association**, la Commission peut s'enorgueillir d'être représentative du Club. Ce fait constitue sans nul doute un avantage certain pour recueillir l'adhésion la plus large sur le Projet.

Les bons résultats enregistrés en ce début de saison par une majorité d'équipes constituent un encouragement pour la Commission. Ces conditions favorables permettent d'augurer un avenir prometteur. Dès lors, il convient de se hâter pour finaliser le Projet Club.

Au cours des deux dernières réunions, la Commission a arrêté le schéma directeur du Projet à partir duquel les cinq objectifs validés par le Conseil d'Administration :

- Encadrement , Niveau de jeu
- Epanouissement personnel
- Communication
- Gestion Administrative
- Financement

seront présentés au Conseil d'Administration.

Le prochain travail va consister à rédiger les documents techniques afférents à chacune des rubriques. Afin d'être aussi complet que possible, il sera fait appel au concours des diverses commissions.

Ces dossiers constitueront des annexes au projet. Ils serviront de référence pour le fonctionnement interne du Club.

Enfin, la commission se réunira mi-décembre pour approfondir le point V - Gestion administrative et financière. Cette réunion devrait clôturer l'examen des cinq points du projet. Viendra ensuite la phase de rédaction proprement dite avec la reprise littérale des cinq objectifs stratégiques.

Il ne reste plus maintenant qu'à se mettre au travail avec la constante volonté de tenir les engagements avancés, pour parachever le Projet Club en 2009. ■

J-P. BRETON
RESPONSABLE DE LA COMMISSION

Remboursement des déplacements ...

Dans le cadre de ses activités, l'A.L. Châteaulin Handball est régulièrement amenée à utiliser des moyens de transport individuels ou collectifs. En effet, les déplacements à l'entraînement, en compétition, la participation des dirigeants à différentes réunions ou les exigences quotidiennes de fonctionnement du club imposent l'utilisation très fréquente de véhicules personnels, de voitures de location ou de car.

Plusieurs types de remboursement de ces frais de déplacement ont été votés soit en Assemblée générale, soit lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cet article a pour but d'informer les licenciés afin d'améliorer la communication sur ce sujet à l'intérieur de notre association.

DÉDOMMAGEMENT DES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs du club remplissent un document transmis en fin de saison par le trésorier. En fonction d'une enveloppe et d'un barème décidé par le conseil d'administration, chaque entraîneur recevra alors une somme destinée à couvrir les dépenses effectuées.

Les entraîneurs peuvent aussi privilégier une déduction fiscale en réclamant un reçu pour dons aux œuvres au trésorier (rubrique « déduction d'impôts »). Ceux qui choisiront cette option n'auront droit à aucun remboursement de leur frais.

DÉPLACEMENTS POUR LES MATCHES :

Les déplacements dans le département s'effectuent en véhicules personnels. Les déplacements hors départements s'effectuent :

- pour les jeunes en fourgon 9 places + 1 véhicule perso. (remboursement des frais expliqué plus bas)
- pour les seniors, soit en voiture perso, soit en fourgon 9 places soit en car pour les déplacements hors Bretagne.

MODALITÉ DE DÉFRAIEMENT :

- Pour les déplacements dans le Finistère : aucun remboursement ne sera effectué par le club. Mais le trésorier pourra transmettre un reçu fiscal aux licenciés ou à leur parents qui en feront la demande (rubrique « déduction d'impôts »).
- Pour les déplacements hors département : Les licenciés ou leur parents peuvent demander le remboursement de leur frais occasionnés par l'utilisation de leur véhicule personnel (0,15 €du kilomètre).
- Les déplacements hors départements s'effectuent pour les jeunes en fourgon 9 places + 1 voiture perso (0,15 €du kilomètre).

DÉPLACEMENTS POUR LES ENTRAÎNEMENTS

Les étudiants qui se rendent aux entraînements ayant lieu en semaine (du lundi au jeudi soir) peuvent se faire rembourser leur déplacement à hauteur de 0,15 €du

kilomètre (en utilisant le système du co-voiturage).

DÉPLACEMENTS POUR LES RÉUNIONS

Les licenciés qui se rendent à une réunion interne au club (Conseil d'administration, réunion de commission...) ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Néanmoins, ils peuvent demander un reçu fiscal au trésorier (rubrique « déduction d'impôts »).

Les licenciés qui se rendent à une réunion externe (AG de comité ou de ligue, ...) peuvent demander le remboursement de leur déplacement auprès du trésorier. (0,15 €du kilomètre ou déduction d'impôts).

DÉDUCTIONS D'IMPÔTS

Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes (prises dans la limite de 20 % du revenu imposable) qui correspondent aux frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole et en vue strictement de la réalisation de l'objet social de l'association. (Article 200-1 du code général des impôts)

Exemples :

- Non remboursement des frais de déplacement sur les compétitions, manifestations et réunions,
- Non remboursement de l'achat de matériel et fournitures,
- Non remboursement d'ouvrages à caractère technique et pédagogique...

Conditions :

Le bénévole doit renoncer expressément et par écrit au remboursement des frais (abandon de créance au profit du club). Cette renonciation sera rédigée de la façon suivante “je soussigné (nom et prénom de l'intéressé) certifie renoncer au remboursement des frais ci-après énumérés et les laisser à l'association en tant que don”, Il devra en outre indiquer le détail des kilomètres parcourus.

En contrepartie, L'association lui délivrera le reçu fiscal réglementaire “reçu dons aux oeuvres” (en début d'année civile) et constatera comptablement l'existence de ces frais dans les documents présentés chaque année lors de l'A.G..

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires et promis... je ferais un article plus rigolo la prochaine fois !

GWEN
TRÉSORIER DE L'ALCHB

Info Flash

RIEN À VOIR AVEC UN REMBOURSEMENT QUELCONQUE, BIEN QUE TOUTES CES PERSONNES (S') INVESTISSENT BEAUCOUP DANS LE CLUB, MAIS NOUS AVONS EU, DÉBUT JUIN, LE PLAISIR DE VOIR UN CERTAIN NOMBRE DE SPORTIFS ET ENCADRANTS DU CLUB HONORÉS PAR LA VILLE DE CHÂTEAULIN.

La remise des trophées du sport organisée par l'Office Municipal des Sports et la ville de Châteaulin a permis de distinguer à cette occasion :

L'équipe seniors2 féminine de l'entente Pont de Buis/Châteaulin au titre de meilleure formation féminine

Martine Fagon au titre de meilleure bénévole féminine et **Thierry Goulard** au titre de meilleur bénévole masculin

L'ensemble de notre club remercie et félicite chaleureusement les lauréats.

Les heureux récipiendaires en compagnie des non moins heureux Présidents des clubs de Pont de Buis et Châteaulin.



Ecole d'arbitrage

Nouveauté de la saison 2008/2009 : Le club de Châteaulin crée une école d'arbitrage.



1ère réunion pour la mise en place de l'école.

Cette école, homologuée par la Commission Départementale d'Arbitrage et la Commission Régionale d'Arbitrage, a pour but de proposer, à toute personne qui le souhaite une sensibilisation aux règles du handball et à leur mise en oeuvre.

Cette sensibilisation n'implique aucune contrainte, aucun prérequis et est ouverte : aux licenciés, aux parents de licenciés, au public d'une manière générale. Cette première approche permettra, à toutes et à tous, de mieux connaître les règles de notre sport, de mieux comprendre les décisions arbitrales lors des matchs, en un mot de prendre encore plus de plaisir à pratiquer ou regarder un match de handball.

Elle sera animée par des encadrants, arbitres, hautement qualifiés qui sauront adapter les actions de sensibilisation au niveau du groupe. Les cours seront évidemment gratuits et consisteront en de petites réunions de deux heures par mois jusqu'en décembre.

Cette première approche pourra ensuite, si la personne le désire, déboucher sur un deuxième cursus de formation, vers le milieu de la saison, pouvant conduire au diplôme d'arbitre. (pour information le club offre la tenue d'arbitre complète (vêtements et accessoires) aux personnes reçues à l'examen d'arbitre)

Il s'agit pour cela d'inciter notamment les jeunes à pratiquer l'arbitrage en les entourant, en les encadrant, en leur faisant prendre conscience de leurs compétences.



Le groupe des initiateurs de la création de l'école d'arbitrage.

Cette école, animée par Jean-Jacques Trelhu, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage de Bretagne, a déjà permis à de nombreuses vocations d'éclorre. Arbitres régionaux, arbitres départementaux, jeunes arbitres, tous, diplômés par la Ligue de Bretagne de Handball ou par le Comité du Finistère de Handball, participent activement à la vie de notre association. ■

STÉPHANIE BROUILLET
RESPONSABLE ÉCOLE ARBITRAGE

JEAN-JACQUES TRELHU
RESPONSABLE DE LA COMMISSION ARBITRAGE

L'équipe arbitrale de notre club :

TRELHU Jean-Jacques Président CRA
BROUILLET Stéphanie (REGIONAL)
CORCUFF Karine (DEPARTEMENTAL)
KERDEVEZ Steven (REGIONAL)
KERDEVEZ Yannig (REGIONAL)
LAHAIE Flavien (JEUNE ARBITRE)
LEDU Steven (ESPOIR REGIONAL)
NEDELEC Julien (ESPOIR REGIONAL)

“ L'arbitrage est une bonne école de la vie par le fait que cela oblige les jeunes à être neutre, cela leur apprend à : analyser des situations, faire abstraction de leurs sentiments personnels, résister aux diverses influences, prendre des décisions appropriées aux situations (ce qui est loin d'être évident face aux 2 équipes, managers, public). ”

Arbitrage'Quizz ...

(source : Arbitrhand)

Les règles d'arbitrage dans le handball ? ... facileuhhh ...
... euhhhh ... koike ...



Vous avez des questions sur l'arbitrage ? un point de règlement à vérifier ? ... n'hésitez pas ! ... l'excellent site Arbitr'Hand, une mine d'information, est là pour vous renseigner (www.arbitrhand.fr).

1. Combien de joueurs au maximum peut-on inscrire sur une feuille de match ?
 - a) 8
 - b) 10
 - c) 12
2. A quelle distance de la ligne de but se situe le ligne de surface de but ?
 - a) 4 mètres
 - b) 6 mètres
 - c) 7 mètres
3. Combien de couleurs différentes doit-on voir sur un terrain, arbitre compris ?
 - a) 2
 - b) 3
 - c) 5
4. En possession du ballon, un joueur peut-il faire 3 pas, puis un dribble, puis 3 pas à nouveau ?
 - a) Oui
 - b) Non
5. Un arbitre se fait insulter par un joueur déjà en tenue avant le début du match. Le joueur peut-il être sanctionné ?
 - a) Non, la rencontre n'a pas débuté.
 - b) Oui, disqualification directe du joueur et l'équipe peut jouer à 12 joueurs.
 - c) Oui, disqualification directe du joueur mais l'équipe doit commencer le match avec un joueur en moins pendant 2 minutes.
6. Sur le Champ, le joueur a le droit :
 - a) d'accrocher son adversaire
 - b) de ceinturer son adversaire
 - c) Aucune des deux propositions.
7. Que se passe-t-il si un joueur fait une passe volontaire à son gardien ?
 - a) Jet de 7 m.
 - b) Jet Franc à la ligne des 9 m.
 - c) Rien
8. Lors d'un jet (7 m., 9 m. ou remise en jeu), à quelle distance les adversaires doivent-ils se trouver ?
 - a) 1 mètre
 - b) 5 mètres
 - c) 3 mètres
9. Un joueur a saigné du nez et son maillot est taché de sang.
 - a) Le match peut continuer puisqu'il ne saigne plus
 - b) Il devra changer de maillot à la mi-temps.
 - c) Il doit sortir nettoyer son maillot immédiatement.
10. La fin de la rencontre approche, un joueur déclenche son tir, mais le signal sonore de fin de la partie retentit, avant que le ballon n'ait franchi la ligne de but :
 - a) Le but est validé.
 - b) Le but est refusé
 - c) C'est à l'appréciation de l'arbitre
11. Combien de carton jaune un joueur devrait-il recevoir pendant une rencontre ?
 - a) Autant de fois qu'il commet des fautes le méritant
 - b) 1
 - c) 3

STEVEN KERDEVEZ
SECRÉTAIRE ET ARBITRE DE L'ALCHB

Réponses : Q1 < C ; Q2 < B ; Q3 < C ; Q4 < A ; Q5 < B ; Q6 < C ; Q7 < B ; Q8 < C ; Q9 < C ; Q10 < B ; Q11 < B

Le BIM

Pourquoi un bulletin d'information mensuel au sein de l'Amicale Laïque Châteaulin HandBall me direz vous ? Et bien simplement afin d'informer, dans des délais convenables, l'ensemble des licenciés du club.

Cette rédaction est le fruit d'une réflexion engagée en commission « projet club » dans le courant de la saison dernière et mise en place depuis le début de la saison 2008/2009.

Sa conception reste somme toute très simple. Rédigée sur un format standard A4, elle consiste à rappeler les différentes astreintes, réunions du conseil d'administration et des différentes commissions, manifestations diverses et certains points particuliers sur le recto du document et les rencontres de l'ensemble des équipes féminines et masculines du club sur le verso. D'ailleurs, vous aurez pu constater que sur les B.I.M. de septembre et novembre 2008, il manquait un certain nombre de renseignements concernant les équipes jeunes engagées en brassage.

Ce bulletin est en général élaboré dans le courant de la dernière semaine de chaque mois et diffusé dans les cases courrier des entraîneurs en tout début de mois pour diffusion aux adhérents. Afin de contenter le plus grand nombre et de répondre aux attentes des licenciés et parents, le rédacteur reste à votre écoute pour toute proposition qui pourrait faire évoluer positivement ce document.

FRÉDÉRIC QUINET, RESPONSABLE DU B.I.M.

Le club vous informe

Bulletin d'Information Mensuel ALCHB

Tous les mois, un condensé des informations importantes du club ...

EN DIRECT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSAGE DE LA COMMISSION LOGISTIQUE À L'ATTENTION DES ADHÉRENTS DE L'AMICALE LAÏQUE CHATEAULIN HANDBALL : IL RESTE UN CERTAIN NOMBRE DE SURVÊTEMENTS ALCHB DISPONIBLES AINSI QUE DES TEE-SHIRTS "JEUX OLYMPIQUES" AU TARIF DE 5 EUROS. CONTACTER LES MEMBRES DU CLUB SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS.

ENFIN, À QUELQUES JOURS DE NOËL, LA COMMISSION COMMUNICATION VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

LES ASTREINTES

Pour le mois à venir

Week-end du : 06 au 07 décembre
Arnaud RICHOU
Sébastien SCORNEC
David MICHEL
Romain HEMON

Week-end du : 13 au 14 décembre
Florence PERARD
Iris APTE
Fabien KERMOAL

Week-end du : 20 au 21 décembre
Néant

Week-end du : 27 au 28 décembre
Néant

Les personnes désignées doivent être présentes à PARTIR DE 13h00 le samedi au gymnase Hervé Moë.

En cas d'empêchement, chacune a la charge de trouver son remplaçant et de prévenir dans LES "MELLERUS" MELAN un responsable du club.



SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2008 À 20 HEURES
À LA SALLE DES FÊTES.

RÉUNIONS DU CA ET DES COMMISSIONS À VENIR :

Conseil administration : jeudi 04 décembre 2008 à 19 h 45.

Commission projet club : samedi 13 décembre 2008 à 10 h 00.

TRADITIONNELLE TARTIFLETTE ORGANISÉE PAR L'ALC HB.

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !

1/2 - Bulletin d'Information Mensuel - Amicale Laïque de Châteaulin HandBall

Décembre 2008

Jouez maintenant ... !



Saurez-vous les reconnaître ?

Retrouvez-les et envoyez vos réponses, sur papier libre ou par mail, à Steven Kerdevez (steven.kerdevez@alchateaulinhb.net).

Le gagnant gagnera le premier prix, le second aura le ... deuxième prix, et le troisième ... heu ... le troisième prix

Mais qu'y a t il à gagner me demandez-vous ?

Jouez et trouvez les prix mis en jeu. Envoyez vos réponses, sur papier libre ou par mail, à Steven Kerdevez (steven.kerdevez@alchateaulinhb.net).

Le gagnant gagnera le premier prix, le second aura le ... deuxième prix, et le troisième ... heu ... le troisième prix ...

Et puis ...

Bonnes fêtes à toutes et à tous ...

Pas trop d'excès..

N'oubliez pas la tartiflette du 20 décembre à la salle des fêtes

Et ... à l'année prochaine !

